

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_204

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS – VERSEMENT 2025 N3**

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Nombre de Conseillers : En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 4 Votants : 32	Présents les délégués avec voix délibérative : Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genbroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ; Pouvoirs : Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER ; Bruno GUIOL à Williams DUFOUR ; Véronique MOREL à Marie-Aude GONON ; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET
---	--

CONSIDÉRANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la trésorerie des associations, maîtres d'œuvre des actions de la politique Petite enfance de la Communauté de Communes, en versant un troisième versement, correspondant au solde de l'année en cours.

CONSIDÉRANT les échanges menés en Commission Petite Enfance, réunie en séance le mercredi 3 décembre, et les orientations proposées,

CONSIDÉRANT le tableau récapitulatif ci-dessous des versements présentés à l'approbation du Conseil Communautaire,

ASSOCIATIONS	Versé en 2021	Versé en 2022	Versé en 2023	Versé en 2024	1er Versement 2025	2ème Versement 2025	Solde 2025
Crèche FEES ET LUTINS	101 000 €	95 380 €	82 000 €	82 000 €	41 000 €	16 400 €	29 600 €
Crèche PETITS CHARTREUX	101 000 €	101 000 €	82 000 €	82 000 €	41 000 €	16 400 €	29 600 €
Crèche TITOUNETS	150 000 €	150 000 €	124 350 €	124 350 €	62 175 €	24 870 €	52 305 €
SOUS TOTAL	352 000 €	346 380 €	288 350 €	288 350 €	144 175 €	57 670 €	111 505 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025 Reçu en préfecture le 22/12/2025 Publié le 22/12/2025 1 736 € ID : 038-200040111-20251216-25_204-DE							
CSPG - CRPE	4 620 €	2 310 €	1 155 €	4 620 €	2 310 €		
CSPG - LAEP	9 524 €	1 3 362 €	6 681 €	0 € Sur proposition gestionnaire	3 341 €	1 336 €	3 864 €
AADEC - LAEP	8 136 €	5 695 €	8 136 €	8 136 €	4 068 €	1 627 €	1 545 €
SOUS TOTAL	22 280 €	21 367 €	15 972 €	12 756 €	9 719 €	3 887 €	7 145 €
TOTAL	374 280 €	67 747 €	304 322 €	148 821 €	153 894 €	61 557 €	118 650 €

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

➤ *Le Conseil communautaire à l'UNANIMITÉ :*

- **AUTORISE** la Présidente à procéder au mandatement des sommes, présentées dans le tableau ci-dessus et votées ligne par ligne.

La Présidente,

- **CERTIFIE** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- **INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 22/12/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

